

Travail carrière : la formation nouvelle formule

Autor(en): **Bugnion-Secretan, Perle**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **87 (1999)**

Heft 1433-1434

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-281609>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

TRAVAIL CARRIÈRE:

La formation nouvelle formule



- La nouvelle loi sur la formation professionnelle (LFP), le développement de nouvelles technologies accessibles aux femmes, le besoin pressant pour l'économie suisse tout entière d'élever le niveau de formation de la population, de le moderniser, offrent une chance aux femmes. C'est la responsabilité des parents, des enseignants, des associations féminines, d'informer les jeunes filles et jeunes femmes de ces récentes ouvertures... Et de les encourager à les saisir. Il faut qu'elles soient suffisamment nombreuses pour en entraîner d'autres et qu'un changement soit manifeste.

Un exemple: dans le groupe d'experts qui a préparé le projet de LFP (18 membres), il y a deux femmes, dont l'une représente l'Alliance de sociétés féminines en même temps que la Société suisse des commerçants; mais les autres organisations faitières féminines ne sont pas représentées et elles ne sont pas indiquées sur la liste des organisations dites intéressées auprès desquelles le projet est mis en consultation. Manque-t-on de femmes compétentes, ou ignore-t-on qu'elles existent déjà bel et bien? Elles ne s'imposent pas encore face à l'administration parce qu'elles ne sont pas présentes aux hauts niveaux de l'économie, et donc de la politique.

Il y a un rapport évident entre le niveau de formation professionnelle des femmes et leur situation dans les entreprises. Ainsi, en 1998, il a été distribué dans les écoles techniques 641 diplômes aux filles contre 2863 aux garçons, 12 contre 90 en informatique de gestion. Au niveau supérieur de cadres pour l'économie et l'administration, 205 diplômes contre 860, etc. Résultat: en 1997, la situation des femmes dans la profession était la suivante (chiffres donnés par l'Office fédéral de la statistique): salarié-e-s exerçant une fonction diri-

geante: 21% des femmes contre 36% des hommes, salarié-e-s sans fonction dirigeante: 59% contre 39%. Les choses devraient changer avec la future LFP. Les femmes sauront-elles la défendre et profiter des nouvelles chances qui s'offrent à elles aujourd'hui? Elles ont l'appui des autorités. Témoin de ce nouveau projet de recherche prioritaire lancé par le Fonds National sur le thème Formation et Emploi, il souligne le besoin pour notre pays d'améliorer, notamment du côté des femmes, le niveau du savoir et du savoir-faire. Mais là, heureusement, il y a dans le comité de direction notre présidente Martine Chaponnière, une voix féminine autorisée s'il en est!

Simple travail, ou carrière?

La gestion des affaires s'apprend, elle s'enseigne notamment dans les HES pour la filière non universitaire et dans les Ecoles universitaires d'administration ou de gestion des affaires. La plus ancienne et la plus prestigieuse de ces écoles, celle de Harvard aux Etats-Unis, a depuis bien des années déjà cherché à promouvoir ce type de formation du côté des femmes. Elle a notamment créé des cours et des séminaires qui leur

sont adaptés, nommé des femmes comme professeures.

Deux d'entre elles ont procédé à une large enquête scientifique pour analyser l'attitude des femmes. Dès l'entrée dans la vie dite active, une différence apparaît entre les femmes et les hommes: celle de l'attente face au travail. Pour elle, c'est un «job» qu'elle prend pour gagner sa vie et être indépendante, pour lui, c'est le début d'une «carrière» dont il entend bien gravir tous les échelons. Elle fait son travail au mieux de ses aptitudes, lui cherche à s'affirmer, à se faire connaître. Pour elle, tout changement est un risque, une atteinte à sa sécurité, pour lui c'est une chance à saisir. Elle aura toujours la nostalgie d'une vie plus complète, avec mari et enfants; lui s'engagera totalement dans la réussite de son plan de carrière, il cherchera à nouer des relations de tous côtés, il fera des efforts pour améliorer sa formation au fur et à mesure des besoins, obtenant congés et aide financière.

L'Office fédéral de la statistique a, sur ce point aussi, publié des chiffres significatifs (1996). Ils concernent des hommes et des femmes qui sont sortis de la vie active entre 15 et 39 ans pour les raisons suivantes: 22% des femmes l'ont fait pour «formation et études» contre 42% des

hommes, 30% des femmes pour «raisons personnelles et familiales», mais aucun homme à ce titre. On constate d'ailleurs dans une autre statistique, l'écart entre femmes et hommes pour les diplômes conquis par une formation «en emploi»: 37 contre 189 dans le domaine économie/administration, et au niveau supérieur: 10 contre 77. La motivation des femmes face à leur travail ne peut changer que si elles apprennent – et y sont aidées – à faire un plan de vie à long terme, un vrai «projet de vie» incluant travail professionnel et vie familiale.

La filière non universitaire dans le domaine de la formation à la gestion des entreprises rejoint l'universitaire. Un seul exemple, tout récent: l'Université de Saint-Gall y prépare maintenant à la maîtrise (diplôme de formation supérieure). Dans une pleine page publicitaire dans la *Neue Zürcher Zeitung*, elle publie la photographie de la première volée de ses *Masters of Business Engineering*: 45 diplômé-e-s dont 2 femmes, et au-dessous les noms des 16 firmes auxquelles elles-ils appartiennent, et qui ont sans doute payé tout ou partie des frais d'études.

Des enfants?

On connaît maints exemples de femmes qui ont réussi à combiner une vie familiale harmonieuse avec la réussite de leur carrière. Et là, bien évidemment, tout dépend de l'attitude du mari, de la façon dont il envisage et soutient l'activité professionnelle de sa femme, comprend qu'elle soit parfois fatiguée ou préoccupée, s'associe à ses succès. Mais une nouvelle enquête des deux femmes professeures à la Harvard School of Business Administration auprès d'anciennes étudiantes montre que la trentaine venue, environ la moitié d'entre elles se posent la question de l'abandonner pour avoir un ou des enfants. Les possibilités prévues par la LFP de poursuite d'une formation «au ralenti» en cas d'interruption de la vie active et qui en facilitent la reprise, peut apporter une réponse au dilemme que les femmes peuvent connaître. Car il faut bien voir aussi que la femme célibataire sans enfant peut se trouver dans une grande solitude au moment où elle prend sa



retraite. Car alors se distendent forcément les relations avec ses anciens collègues, et elle perd le soutien de l'intérêt qu'elle avait porté à son travail. S'étant complètement engagée dans celui-ci, elle n'aura probablement pas, à l'encontre de ses collaborateurs-trices, formé les mêmes liens que ceux-ci dans le cadre d'un club ou d'un groupement politique.

Idéalisme ou naïveté? Je soulignerai une fois de plus pour conclure que l'amélioration de la situation de l'économie suisse, celle des femmes dans les entreprises et même en

politique, passe par l'amélioration de leur formation professionnelle, dans les domaines des connaissances générales, du savoir-faire technique et de la gestion. Elles y gagneront un enrichissement personnel et le sentiment de sécurité que donne la certitude d'avoir aussi beaucoup à donner. Et cela principalement dans deux secteurs aujourd'hui reconnus comme essentiels pour le développement des entreprises et pour toute la vie sociale: la qualité des relations humaines et la créativité.

Perle Bugnion-Secretan



ÉCOLE POLYTECHNIQUE
FÉDÉRALE DE LAUSANNE

L'École polytechnique fédérale de Lausanne met au concours un poste de

PROFESSEUR/E ASSISTANT/E **en procédés de microfabrication sur silicium** **au Département de micro-technique**

Les activités liées au poste au concours toucheront aux technologies du silicium dérivées de la micro-électronique, en particulier au développement de nouveaux procédés de fabrication de micro- et de nanostructures, aboutissant à la réalisation de microsystèmes pour des applications industrielles. Les recherches envisagées seront de haute tenue scientifique et comporteront des applications potentielles concrètes. Le/la titulaire du poste sera appelé/e à contribuer à l'enseignement, suivre des projets d'étudiants, des travaux de diplôme et de thèse. L'excellence scientifique, la personnalité, ainsi que l'expérience industrielle sont des atouts majeurs. Des capacités à conduire une équipe de recherche sont nécessaires. De l'expérience et du goût pour le développement de projets en collaboration avec l'industrie sont des avantages.

Les candidatures féminines, ainsi que les candidatures des personnes correspondant aux exigences du Programme «relève» de la Confédération suisse sont encouragées.

Délaï d'inscription: 15 novembre 1999.

Entrée en fonction: à convenir.

Les personnes intéressées voudront bien demander, par écrit, le dossier auprès de la **Présidence de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, CE-Ecublens, CH-1015 Lausanne, Suisse**, ou par **téléfax au N°+41 21 693 70 84**. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues sur le web: <http://www.epfl.ch>, <http://dmwww.epfl.ch/>, <http://admwww.epfl.ch/pres/profs.html> ou <http://research.epfl.ch/>.